



ANIMATEUR(TRICE) DE COURS DE SKI DE FOND POUR ENFANTS

Service des activités sportives et parcs

Concours 2017-18

Située sur la Couronne Nord, à 20 km de Montréal, Mascouche est au carrefour des autoroutes 25 et 640. Avec une population de plus de 47 500 résidents, la Ville emploie plus de 450 personnes. Avec l'arrivée du Train de l'Est et la création d'un pôle multifonctionnel, la municipalité est en pleine expansion.

Sommaire du rôle

À l'aide des programmes « Jeannot Lapin », « Jackrabbitt » et « PISTE » de Ski de Fond Québec, la personne devra mettre sur pied et animer des cours de ski de fond pour des groupes d'enfants de 4 à 12 ans.

Horaire et durée

- Les dimanches, de 8 h 30 à 12 h 30, du 7 janvier au 11 février 2018 (possibilité d'une seule remise en cas de pluie)
- Fête et remise de diplômes le 25 février 2018

*** Une rencontre de préparation **obligatoire** aura lieu le 11 décembre 2017, de 18 h 30 à 21 h.

EXIGENCES

La personne recherchée possède :

- Une expérience d'instructeur en ski, (PNCE) en activités physiques, en animation et/ou en milieu de garde ;
- Une formation d'entraîneur communautaire (EC) (pour 6-9 ans) ou la formation d'entraîneur compétition-introduction AS (ECI-AS) (pour 9-12 ans) ou la compléter avant son entrée en fonction. (Formation accréditée par Ski de fond Québec) La Ville remboursera les frais de formation à la fin de la saison, en mars 2018.
- Une carte valide en secourisme général (un atout)

Elle contribue à la réussite et la renommée de son service par :

- Son sens de l'initiative et de la débrouillardise;
- Sa capacité à travailler en équipe ;
- Son autonomie et son jugement;
- Sa facilité à travailler avec les enfants, son tact et sa diplomatie.

Conditions de travail

La Ville de Mascouche offre une rémunération et des conditions de travail telles que prévues à la convention collective des cols blancs. Le salaire pour ce poste est fixé à 26,30 \$ de l'heure.

La personne devra être accréditée (enquête de bonnes mœurs) par le Service de la sécurité publique.

POSTULEZ EN LIGNE:

Toute personne intéressée devra soumettre sa candidature en ligne, en joignant son curriculum vitae ainsi que son horaire scolaire, via notre site Internet au www.ville.mascouche.qc.ca (dans la section « Emploi » et en cliquant sur « Postuler » du poste convoité) avant le **9 octobre 2017**.

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté. Le Service des ressources humaines ne communiquera qu'avec les candidats dont le profil correspond aux critères de sélection.